Programme de formation

VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE

RESPONSABLE DE LA FORMATION	Muriel ROUSSEIL muriel.rousseil@cnfpt.fr	**DURÉE**	6 heures
ASSISTANTE PEDAGOGIQUE	Carmen PASCUAL carmen.pascual@cnfpt.fr		
PUBLIC	Travailleur.e.s sociaux, instructeur.e.s MDA, assistant.e.s maternel.le.s, agent.e.s d'accueil, agent.e.s des collèges, agent.e.s des monuments historiques, agent.e.s des routes.		
EFFECTIF MAXIMUM	15	**EFFECTIF MINIMUM**	10
PRÉREQUIS	Aucun ou la sensibilisation du 5 novembre 2020		
OBJECTIFS	• S'approprier des connaissances sur la laïcité et les valeurs de la république • Faire évoluer ses représentations et sa pratique quotidienne en lien avec ces connaissances		
CONTENUS	• Clarification, historique et définition de la laïcité, travail sur le vivre ensemble • Etude de situations professionnelles réelles des stagiaires et le lien avec des questions juridiques		

PROGRAMME	9h00 20' : Accueil et brise-glace de 20 mn autour de la laïcité : les mots de la Laïcité Tour de table sur les attentes par rapport à cette formation. 45 ' : Temps de clarification : - Sur les Unes de la presse - Travail sur les idées reçues - Définition de la laïcité et ses objectifs *Pause 10h45* 11h Time line de l'histoire de la laïcité, jeux de carte à plusieurs joueurs qui crée une frise chronologique. *12h00 Repas* 13h30 Reprise 20' : Temps ludique avec quizz collectif 30' : Etude de situation à partir de photographies 40' : Etudes de situations professionnelles réelles des stagiaires *Pause 15h00* 60' : Reprise des situations professionnelles et élaboration de réponses collectives 30' : La dimension professionnelle de la déontologie du fonctionnaire ; le moyen d'impulser une culture de la laïcité dans votre collectivité ; la laïcité des usagers ; les questions diverses à évoquer en conclusion. *Fin de la journée 16h30*
DEMARCHE PEDAGO-GIQUE	• Formation de sensibilisation à la laïcité et valeurs de la République • Approche réflexive et ludique
MODALITES D'EVALUATION	• En fin de formation avec l'intervenante et avec le bilan Applicréa.

Engagement du CNFPT et de la collectivité *:*
Le CNFPT s'engage à la réalisation pédagogique de l'action de formation, la collectivité s'engage pour sa part sur l'organisation logistique de l'action et sur l'effectif minimum de stagiaires. Le CNFPT peut facturer les places non occupées en application des délibérations de son conseil d'administration.